

NOUVELLES INTERNATIONALES

LA REUNION ANNUELLE DU COMITE DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHECAIRES (Zagreb, 1954)

La 20^e séance du Conseil de la Fédération internationale des Associations de bibliothécaires s'est tenu à Zagreb du 27 septembre au 1^{er} octobre 1954.

Elle a réuni les représentants de dix-sept pays (Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Indes, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Yougoslavie) ainsi que des délégués de l'UNESCO.

Les représentants français étaient, outre M. Julien Cain, M. Josserand et M. Lethève, président et secrétaire général de l'A.B.F., Mlle Chaumié, Mme Duprat, M. Brun, M. Poindron et M. Veinstein.

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Le Comité a examiné les rapports de la F.I.A.B. avec diverses organisations.

M. CAIN présenta le rapport sur la F.I.D. qui venait de se réunir à Belgrade du 20 au 25 septembre. Il émit un vœu concernant la suppression des frais de secrétariat ajoutés aux bons de l'UNESCO. M. STUMMVOLL étudia de son côté le problème de l'assistance technique organisée par cet organisme.

Le Comité a repoussé une fois encore à l'an prochain la création d'un Comité de liaison entre la Documentation, les Bibliothèques, les Archives et les Musées, dont le principe a été soutenu par l'UNESCO.

M. BOURGEOIS réclama pour la F.I.A.B. l'étude des règles de catalogage que l'I.S.O. avait inscrit à son programme.

Enfin ont été évoquées l'organisation et la préparation du Congrès de 1955 à Bruxelles, congrès commun à la F.I.A.B., à la F.I.D. et à l'Association internationale des Bibliothèques musicales.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Bibliothèques parlementaires. — Le Commission a entrepris un recensement des bibliothèques administratives. Huit pays seulement ont répondu.

Périodiques. — Le rapport de Mme Duprat a fait le bilan des réalisations françaises (inventaire permanent des périodiques en cours et listes départementales). Il souhaite une action auprès des unions scientifiques, inter-

nationales et de la firme Springer (en Allemagne) afin d'obtenir un abaissement du coût des périodiques, qui pourrait être obtenu également par l'emploi de procédés modernes de reproduction, tel que la lumitype.

Echanges internationaux. — La Commission a décidé d'entreprendre pour le Congrès de 1955 un historique complet des échanges dans les différents pays et souhaite l'établissement de nouveaux textes concernant les échanges, établis en accord avec l'UNESCO.

Prêt international. — Adoption du projet de règlement publié dans la *revue Libri*. En France pour les bibliothèques dépendant de la D.B.F., c'est la D.B.F. qui adhère globalement à l'accord conclu et non les bibliothèques elles-mêmes à titre personnel comme dans la plupart des pays.

Statistiques. — Les divergences concernant leurs résultats proviennent souvent des différences de terminologie. Les définitions seront revues sur la base du rapport qui a été préparé par l'UNESCO.

Bibliothèques d'hôpitaux. — Seront examinés plus particulièrement les problèmes posés par les bibliothèques de sanatoria (question de la contagion en particulier).

Règles du catalogue. — (Commission transformée en « Commission du catalogue »). Le problème de l'unification qui doit faire l'objet d'un rapport devant la Commission internationale de bibliographie, sera confié à un groupe de travail spécial comprenant entre autres des représentants de l'Angleterre (M. Francis), de la France (M. Poindron), de l'Inde, etc.

Fonds et documents anciens. — Le rapport de M. Brun publié dans *Libri* et concernant les règles générales à suivre pour la constitution des réserves, a été adopté.

Bibliothèques médicales. — La F.I.A.B. voit avec sympathie la constitution d'une association des bibliothèques médicales de l'Europe du Nord mais n'a pris aucune décision à cet égard, tout en souhaitant que ce nouveau groupement se joigne à elle.

TRAVAUX DES SECTIONS

Section des bibliothèques nationales et universitaires. — Elle a spécialement émis un vœu concernant la présence de bibliothécaires dans les comités nationaux de protection des biens culturels en cas de guerre. Elle a étudié le problème de l'utilisation des catalogues collectifs et distingué dans leur emploi deux rôles différents et quelquefois inconciliables : celui de la concentration des renseignements bibliographiques et de la localisation des livres, et celui de la recherche des ouvrages manquants. D'autre part l'Association des bibliothécaires français a été chargée d'un rapport sur le sujet qu'elle avait proposé : les acquisitions étrangères dans les grandes bibliothèques.

Section des bibliothèques populaires. — A adopté avec quelques modifications de détail le memorandum présenté par M. MAC COLVIN et destiné à étudier les conditions qui doivent permettre dans les différents pays le développement des bibliothèques de lecture publique. Cet exposé est un peu alourdi par des considérations philosophiques et théoriques concernant le droit à la lecture.

Section des bibliothèques agricoles. — M. FRAUENDORFER, de Vienne, a pris la tête de ce nouveau groupement qui a défini ses buts et doit constituer son Comité.

Section des bibliothèques des arts du spectacle. — Sous la direction de M. VEINSTEIN, bibliothécaire à l'Arsenal, cette section a été constituée conformément à un vœu de M. CAIN à Vienne en 1953. Elle a établi un plan de travail qui peut paraître ambitieux mais dont elle n'envisage la réalisation que par étapes, et qui comporte notamment : le recensement des bibliothèques et des collections, l'organisation d'échanges, de prêts, d'expositions, l'étude des méthodes de classification, la publication d'une bibliographie des *services* et d'une bibliographie internationale annuelle.

*
**

Le pays qui reçoit le Comité de la F.I.A.B., organise toujours au profit des participants des manifestations amicales. Il faut dire que nos collègues yougoslaves, chargés cette année de préparer la réunion, avaient établi un programme particulièrement réussi. Il nous sera difficile d'oublier les visites de la bibliothèque nationale et universitaire de Zagreb et de l'exposition de livres et manuscrits anciens, du centre lexicographique, de la bibliothèque populaire centrale qui ne furent pas seulement d'un grand intérêt professionnel : comme les diverses réceptions, elles nous permirent surtout des contacts amicaux dont nous pouvons dire qu'ils se montrèrent spécialement chaleureux quand il s'agissait des représentants de la France. Les bibliothécaires slovènes, après leurs collègues croates, avaient tenu à nous recevoir à leur tour à Ljubljana, ils surent nous montrer comment on peut en une journée faire connaître à des collègues étrangers quelques-unes des richesses naturelles et intellectuelles d'un beau pays.

J. L.

Le Congrès des Bibliothécaires Allemands à Brême (8-11 Juin 1954)

Préparé avec ce soin minutieux qui caractérise l'organisation de toutes les manifestations des groupements professionnels d'outre-Rhin, le Congrès des Bibliothécaires et sous-Bibliothécaires allemands tint cette année ses assises annuelles à Brême.

Le Sénat de la vieille ville hanséatique avait libéralement mis à la disposition des congressistes les plus belles salles de son magnifique hôtel-de-ville, joyau de la « Weserrenaissance », miraculeusement échappé aux bombardements.

Près de 400 délégués avaient répondu à l'appel des « Verein deutscher Bibliothekare » et « Verein der Diplombibliothekare an wissenschaftlichen Bibliotheken » ; parmi les invités figuraient, pour la première fois depuis la guerre, une importante délégation des Bibliothécaires de l'Allemagne orientale, comme des représentants des Associations de 5 pays ou groupes de pays étrangers (Belgique, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Pays Scandinaves).

La séance inaugurale fut, après quelques paroles de bienvenue du Sénateur de la ville de Brême, chargé des relations culturelles, M. Willy Dehnkamp, et de M. le professeur Hoffmann, directeur de la « Staatsbibliothek » de Munich et président de l'Association des Bibliothécaires allemands, consacré à un brillant exposé du professeur Dempf, de Munich, sur le thème : « La Science dans la vie contemporaine ».

Après une rapide esquisse de l'histoire des sciences, dont il fait remonter l'origine à l'école d'Aristote en 347 avant J.-C., et après avoir mis en parallèle, dans une image inspirée par les lieux mêmes où se tenait le Congrès, la « Connaissance » et la « Science », la première comparable à « un navire marchand qui ramène à son port d'attache des valeurs réelles de provenance connue », tandis que la seconde lui rappelle plutôt un « navire d'exploration partant vers l'inconnu à la recherche de valeurs qui n'existent souvent que comme pures conceptions de l'esprit », le professeur Dempf mit en opposition le désintéressement comme la liberté d'action du chercheur d'autrefois avec la tendance du chercheur d'aujourd'hui à devenir un « fonctionnaire de la science », prisonnier de ces grands centres scientifiques qui ont vu le jour au cours du siècle écoulé. Il souligna l'évolution profonde de l'attitude du scientifique de l'heure présente à l'égard de la technique : la foi dans le progrès technique au service du bien-être humain a fait place à une sorte de crainte du progrès. Pourtant la tâche de la science demeure avant tout la conservation du bien-être et des valeurs morales éternelles de l'humanité. Pour qu'elle remplisse sa tâche, il est indispensable qu'elle continue à s'inspirer du respect des principes de liberté.

Trois thèmes principaux constituaient en quelque sorte le leitmotiv de ces journées de travail, en connexion étroite d'ailleurs les uns avec les autres : les rapports des bibliothèques universitaires et des bibliothèques d'instituts ; le problème de la formation du personnel et celui du prêt interbibliothèques avec, comme préoccupation essentielle, outre la normalisation des rapports entre les divers types d'établissements, celle de l'orientation, dans un sens plus « activiste » (Aktivisierung), que par le passé, du travail des grandes bibliothèques allemandes.

Le conflit, — s'il est permis d'employer ce mot — est né des besoins sans cesse accrus de la recherche scientifique, comme de l'habitude que prennent de plus en plus les savants et nombre de chercheurs de toutes catégories, de compter, pour orienter leurs recherches, sur les instituts spécialisés où ils effectuent leurs travaux et trouvent, à côté d'installations matérielles adéquates, à défaut d'une documentation suffisante, un personnel spécialisé compétent pour chaque branche d'études et de recherches. Sans doute, les bibliothèques centrales universitaires apportent-elles aux instituts, par la voie des prêts largement consentis, un concours efficient, sans doute demeurent-elles largement et libéralement ouvertes aux savants auxquels, dans certains cas, elles accordent des conditions de consultation privilégiées ; mais, obligées d'utiliser la majeure partie des crédits que leur alloue la « Deutsche Forschungsgemeinschaft » de Bonn — grande dispensatrice en Allemagne des ressources matérielles destinées aux établissements scientifiques universitaires et que, faute de moyens, elle doit refuser aux instituts — à réparer les dommages nés de la guerre et à reconstituer les fonds indispensables aux établissements d'enseignement supérieur, elles ne peuvent suivre la production scientifique d'actualité à la cadence où le réclament les bibliothèques d'instituts.

Or, celles-ci prennent en Allemagne une importance chaque jour plus grande : pour les seuls ressorts des universités de Hambourg, Marburg et Tubingen, il en existe 140, représentant un fonds global de plus de 800.000 volumes. Elles se voient fréquemment, du fait de l'insuffisance de leur documentation courante, en périodiques surtout, exposées à de vives critiques du monde savant.

Le problème, déjà évoqué au congrès de 1953, à Constance, était apparu si important à la « Deutsche Forschungstelle » de Bonn, qu'elle avait jugé bon d'en faire l'objet d'une vaste enquête auprès des organismes intéressés. Le Dr Reinecke, bibliothécaire à Berlin, auquel elle fut confiée, en rassembla les résultats dans un rapport particulièrement étoffé qui allait servir de base aux discussions de Brême.

Comme nous l'indiquions précédemment, elles firent ressortir que les reproches majeurs adressés par les bibliothèques d'instituts aux bibliothèques centrales universitaires, qui sont actuellement essentiellement pour elles des centrales de prêt de longue durée ou temporaires, comme aussi des intermédiaires vis-à-vis des organismes scientifiques étrangers, sont : leur lenteur administrative, d'être plus préoccupées de « thésauriser » et de compléter leurs collections anciennes que d'acquérir la littérature moderne allemande et étrangère indispensable aux travaux des instituts, de manquer presque partout, et de services comme de personnel qualifié et compétent pour orienter utilement les travailleurs scientifiques dans leurs recherches ou encore de catalogues ou fichiers adaptés aux exigences actuelles de la recherche scientifique.

De leur côté, les bibliothèques universitaires invoquent l'insuffisance de leurs budgets, la nécessité pour elles de ne négliger aucune occasion de réparer au plus tôt les dommages causés à leurs fonds dans le domaine des ouvrages de base, et il est juste de dire qu'avec l'aide sans doute des organisations internationales comme de fonds étrangers, mais aussi grâce à l'activité déployée

par leurs administrateurs et les services de la F. Stelle de Bonn, nombre d'entre elles y sont déjà parvenues dans d'étonnantes proportions. Sans nier que dans certains cas, du fait de leur activité personnelle, de leur sens administratif, de leur amour inné du livre et de leur sens de la documentation, certains directeurs d'instituts, comme leurs assistants et leurs collaborateurs techniques, ont mis un point d'honneur à faire de leurs bibliothèques des organismes modèles, elles n'en critiquent pas moins une dispersion chaotique d'efforts à la recherche de solutions, souvent d'improvisation, dans un domaine où pourtant existent depuis longtemps des systèmes éprouvés et dont la qualité est universellement reconnue. « Dans le domaine des catalogues en particulier, on se trouve en présence d'un véritable champ d'expériences d'autodidactes ès-bibliothéconomie : autant de centres, autant de formats de fiches et de fichiers, de modes d'établissement de notices bibliographiques, de forme et de nature de renvois, etc., toutes les variantes possibles et imaginables s'y cotoient. »

La qualité des exposés présentés au Congrès, le nombre des interventions, celle en particulier du Dr Jess, directeur de la D.F.S., soulignent à la fois l'importance du problème aux yeux des responsables des bibliothèques allemandes intéressées, comme aussi sa complexité et la difficulté d'aboutir dans l'immédiat à une solution homogène de nature à satisfaire les deux parties. Il semble que ce ne pourra être que dans quelques années, lorsque les fonds considérables engagés dans la reconstruction des édifices et des locaux des universités et établissements d'enseignement supérieur allemands seront libérés par l'achèvement de cette branche de travaux, que des crédits suffisants pourront être mis à la disposition des bibliothèques universitaires et des bibliothèques d'instituts, et leur permettra de mener à bien l'une ou l'autre des solutions envisagées : développement des fonds des bibliothèques centrales lié à une modernisation de leurs installations et de leur organisation administrative, de leurs méthodes de travail (exploitation des documents essentiels, importance à attacher aux périodiques) ; création de bibliothèques de facultés — considérées toutefois par certains comme faisant double emploi avec les bibliothèques d'instituts ; constitution de fonds spéciaux (Studentenbüchereien), destinés à prêter largement aux étudiants les ouvrages qu'ils ne peuvent acquérir ; création de « bibliothèques centrales auxiliaires » (Nebenzentralen), dotées d'un personnel qualifié ayant pour tâche essentielle, sinon exclusive, l'approvisionnement rapide, en moyens d'information et de documentation, des bibliothèques d'instituts orientées vers la formule de bibliothèques de consultation (Präsenzbibliotheken), etc. Quand on connaît l'intérêt porté en Allemagne à la recherche scientifique, comme aux bibliothèques, on peut être certain que ces moyens seront alors considérables. Pour le moment, tout en recommandant de poursuivre la recherche de solutions de nature à établir les conditions de coopération efficiente entre les différents types de bibliothèques, la discussion permet de dégager trois principes essentiels : toute centralisation excessive est malsaine (ungesund) ; les exigences du travail scientifique actuel justifient l'existence de bibliothèques d'instituts dotés d'un équipement matériel très poussé et alimentées rapidement en documents suivant de très près l'actualité (périodiques) ; le problème du rendement des bibliothèques d'universités est tout autant un problème d'organisation, de rajeunissement des méthodes de travail, qu'un problème d'argent.

*
**

Au cours des discussions et dans le cadre des réformes de structure précédemment envisagées, les interventions firent souvent allusion au problème essentiel de la formation scientifique du personnel des bibliothèques spécialisées.

Dans son rapport, la commission chargée de cette question, fut unanime à reconnaître la nécessité de doter le plus rapidement possible les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur et les bibliothèques d'universités, de collaborateurs ajoutant à leurs connaissances bibliothéconomiques, une compétence professionnelle et technique appropriée aux fonds spécialisés qu'ils sont appelés à administrer et aux besoins des usagers dont ils sont chargés d'orienter ou de diriger les recherches. Il fut admis que présentement 70 % des « Diplombibliothekaren » (sous-bibliothécaires) devraient recevoir cette formation spéciale, et un vœu fut émis invitant l'association des Diplombibliothekaren à étudier de très près cette question. A titre de formule transitoire, il fut suggéré de faire effectuer par les jeunes bibliothécaires de formation classique, et ce aussitôt après leur examen, un stage pratique d'application dans des bibliothèques spécialisées.

*
**

L'importance attachée au problème du prêt montre que si les bibliothèques allemandes sont demeurées attachées sur ce point aux principes de libéralité qui de tout temps ont été les leurs, les circonstances présentes — besoins accrus, destructions subies par les fonds — ne sont pas sans leur créer quelques difficultés d'ordre administratif et demandent, malgré l'effort de reconstitution, le respect d'une stricte réglementation.

Le projet élaboré par la Commission du prêt (Leihverkehr), insistait tout d'abord sur la nécessité de limiter dans toute la mesure du possible les prêts au stade des circonscriptions régionales (Regionierung) et de n'apporter de dérogation à ce principe que dans des cas tout à fait exceptionnels. Les demandes de prêts de documents appartenant à des fonds extérieurs à ces réseaux ne devraient pouvoir être pris en considération « qu'après qu'un bibliothécaire particulièrement qualifié pour chaque cas », se soit assuré que le document dont le prêt est sollicité « est indispensable au demandeur en vue d'un travail scientifique et professionnel sérieux » et qu'aucun document existant sur place ou dans la « région » ne peut y suppléer. En tout état de cause, les prêts de ce genre ne devraient être accordés qu'aux étudiants accomplissant leurs dernières années d'études ; éviter dans toute la mesure du possible le prêt d'ouvrages de base, manuels, encyclopédies, etc., pour ces documents, recourir au microfilm ; la consultation de « dissertations » et de documents relevant de collections universitaires demeurerait limitée aux salles de travail ; le paragraphe 12 de ces recommandations fait état de la prière adressée par la « Landesbibliothek » de Berne aux bibliothèques allemandes de ne pas réclamer de frais de port dans le cas de prêt d'ouvrages ; elle est prête à agir de la même manière par réciprocité.

Enfin, le paragraphe 13 des mêmes recommandations propose « de s'en tenir en ce qui concerne les bibliothèques françaises aux principes des rapports directs et de ne pas recourir, pour les échanges franco-allemands, aux services d'une centrale (celle de la bibliothèque universitaire de Mayence, par exemple) ».

*
**

Entre temps, une commission spéciale s'était penchée sur le problème du dépôt des dissertations universitaires (Doktor Arbeit), le rapporteur — Docteur Baudhuis (Heidelberg), fit état dans son exposé des suggestions formulées par la conférence des recteurs d'université (Hambourg, 16 juin 1953), proposant de fixer à 150 exemplaires imprimés ou photocopiés (non compris ceux réservés à la faculté et aux membres du jury), le chiffre des thèses à déposer par

chaque candidat à la bibliothèque de l'université de soutenance. A titre temporaire, les candidats qui, du fait de difficultés financières, n'auraient pas eu la possibilité de faire imprimer leurs dissertations, pourraient être autorisés à ne déposer que trois exemplaires et un résumé dactylographié établi par eux, de leur travail ; ils auraient à acquitter en même temps, un droit forfaitaire proportionnel à l'importance du travail : 70 D.M. jusqu'à 50 pages, 90 D.M. de 51 à 100 p., 110 D.M. de 101 à 150p., 125 D.M. de 151 à 200 p., 140 D.M. de 201 à 250 p., etc. Cette somme serait destinée à couvrir les frais d'établissement d'un microfilm négatif et de 12 positifs du mémoire (1), et de 200 photocopies du résumé dont 50 seraient remises au candidat. Les sommes non utilisées provenant de ces droits pourraient être employées à l'impression de dissertations ayant une valeur toute particulière reconnue. La commission eut souhaité voir les ministres des questions culturelles, des « Länder », donner rapidement leur accord aux propositions qui précèdent. Malheureusement, l'entrée en vigueur des propositions concernant l'impression obligatoire des thèses par des procédés soit typographiques, soit photographiques, dans les conditions énoncées plus haut, a été successivement reportée du 1^{er} janvier au 1^{er} avril 1954, puis au 1^{er} avril 1955,

D'une enquête à laquelle s'est livrée la commission, il ressort que les frais de reproduction photographique d'une dissertation dactylographiée de 100 pages, tirée à 150 exemplaires Din, s'élèvent, papier et brochage compris, à environ 380 D.M. (31.540 francs).

Le rapport était accompagné de deux annexes : un projet de règlement à l'intention des candidats au doctorat et un contrat type à passer entre les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur et les entreprises industrielles chargées de la reproduction photographique des mémoires universitaires.

**

Le congrès clôtura ses travaux, sur la discussion d'une refonte, en vue de leur simplification, des règles de catalogage, connues sous le nom de « Präzisions-Instruktionen », une allocution du Dr Horst Kunze, chef de la délégation des bibliothécaires de l'Allemagne de l'Est, qui exprima notamment le désir de voir le congrès de 1955, prévu à Berlin, se tenir dans l'une et l'autre zone, et quelques mots de remerciements du président Hoffmann, qui conclut en souhaitant qu'un esprit nouveau vienne animer les bibliothèques allemandes, sans lequel elles ne pourraient faire face aux tâches qui seront désormais les leurs (2).

Au cours de ces quatre jours, les congressistes furent solennellement reçus à deux reprises par le Sénat de Hambourg, qui avait tenu en leur honneur, à organiser un grand dîner d'apparat à l'hôtel de ville, et une soirée musicale au Fockemuseum.

Ils eurent l'occasion de visiter le port de Brême qui, par le nombre de navires à quai et l'activité de ses docks, semble avoir repris sa vitalité d'avant-guerre, comme aussi la Staatsbibliothek (en fait bibliothèque municipale), de Brême, réorganisée suivant les principes qu'à l'occasion du Bibliothekartag de 1954, l'un de ses directeurs, le Dr Hans Wegener, tint à exposer dans une étude publiée par le Weserkurier du 5 juin, dont nous avons cru bon d'extraire le passage suivant :

(1) A répartir suivant le projet de la Commission : 1) Allemagne, zone orientale ; 2) Suisse ; 3) Suède ; 4) Hollande ; 5) France ; 6) U.S.A. ; 7) Union sud-africaine ; 8) Japon ; 9) Amérique Latine ; 10) Autriche ; 11 et 12) réserves.

(2) « Ohne frischen Wind werden die deutschen Bibliotheken nicht Ihre Aufgaben erfüllen können. »

« Les Bibliothèques municipales, écrit le Dr Wegener, deviennent de plus en plus et partout, des centres de renseignements et de formation culturelle. Cette mission nouvelle impose à une bibliothèque municipale moderne un certain nombre d'obligations : être facilement accessible de tous les quartiers de la ville, adapter ses heures d'ouverture aux possibilités du public, c'est-à-dire demeurer ouverte jusqu'à 21 heures environ. Les catalogues doivent être établis suivant les méthodes les plus simples de façon à pouvoir être directement utilisés par des enfants de 14 ans ; il faut en multiplier le nombre afin de répondre à tous les sens possibles de recherches. Il va de soi qu'un personnel compétent doit être à la disposition du public dans les salles des catalogues et que le service du prêt doit être rapide. Des statistiques trimestrielles et semestrielles doivent informer l'administration sur les catégories de lecteurs et d'emprunteurs, permettant ainsi une orientation facile des achats. Des contacts étroits doivent être maintenus avec le personnel des établissements scolaires de la ville de façon à faire cadrer le développement du fonds avec les programmes d'études ; des cours d'orientation sur l'utilisation des bibliothèques, à l'intention des élèves des établissements d'enseignement supérieur, sont aujourd'hui une nécessité absolue. La bibliothèque municipale est en outre le centre de coordination tout indiqué du travail des bibliothèques spécialisées de la ville ; c'est à elle qu'il appartient d'établir et de tenir à jour le catalogue cumulatif de tous les fonds existants. Tous les jours, on a l'occasion de se rendre compte à Brême, des services que peut rendre un catalogue de ce genre. Il va de soi que la consultation doit être gratuite, tout au moins dans les salles de lecture...

» La période contemporaine a vu s'élargir considérablement les tâches des bibliothèques municipales. Aujourd'hui, elles ne sauraient se contenter d'acheter des livres et d'attendre le lecteur ; il leur faut savoir l'attirer à la bibliothèque ; il faut utiliser tous les moyens de publicité, la presse, la radio, les expositions. Le jour où l'on aura convaincu tous ceux qui cherchent une réponse à une question que c'est à la bibliothèque qu'ils la trouveront, ce jour-là la bibliothèque sera enfin devenue ce qu'elle doit être : la grande bibliothèque (Bücherschrank), des citoyens. »

Partiellement sinistrée du fait des bombardements, ayant perdu près de 100.000 volumes (du fait de la disparition surtout de 1492 caisses évacuées à Bernburg/Saale, devenu zone russe, et transférées dans un lieu demeuré introuvable), la « Staats-Bibliothek » de Brême compte aujourd'hui 220.000 volumes environ contre 300.000 en 1939 ; elle reçoit plus de 500 périodiques contre 1.000 avant-guerre. Complètement réorganisée, cette bibliothèque, à la fois centre de lecture publique de la ville et centre de documentation de ses services administratifs, de ses établissements d'enseignement et de ses organisations professionnelles, met depuis 1948, à la disposition du public, quatre grandes salles : une salle de travail claire, aux meubles de style moderne, garnie sur ses deux principales faces, et à la disposition immédiate du public, d'une riche collection de près de 5.000 usuels allemands et étrangers classés par grandes rubriques auxquelles correspond, dans la salle même, un fichier-dictionnaire. Une salle de périodiques, dotée d'un matériel métallique moderne lui aussi, avec un fichier alphabétique sur volets ; des fiches de couleurs différentes distinguent celles des collections mises à la disposition immédiate du public de celles entreposées dans les réserves ; dans cette même salle, un fichier « Cardex » sert à la fois de fichier comptable et de fichier de contrôle à l'arrivée.

Une vaste salle des catalogues alphabétiques, systématiques et spécialisés, contiguë à la salle de prêt, dont les dimensions ont été étudiées de façon à

pouvoir satisfaire simultanément un nombre important de demandes : 8 à 10 personnes peuvent aisément se présenter ensemble à ses guichets.

Toutes ces salles se trouvent au rez-de-chaussée de l'immeuble, les réserves étant réparties dans les étages auxquels un escalier partant de la salle de prêt donne directement accès. Les fiches des catalogues, d'un format uniforme 7,5—11,5, sont toutes dactylographiées et multigraphiées sur stencil « Geha » 9808, d'un modèle spécialement étudié à l'usage des bibliothèques (4 fiches par stencil sur tracé pointillé).

Le personnel se compose de 30 personnes : 3 directeurs, dont un administratif, haut fonctionnaire du Sénat de Brême et deux techniciens des bibliothèques, 8 bibliothécaires, et 19 collaborateurs secondaires. A l'occasion du congrès, des séances de démonstration de multigraphie des fiches avaient été organisées dans le hall d'accès à la bibliothèque, comme une exposition de livres anglais modernes dans sa salle de périodiques : peut-être y a-t-il un exemple à suivre par les éditeurs français lors des congrès de bibliothécaires à l'étranger et dont un représentant de la maison Hachette, présent à Brême à cette occasion, n'aura pas manqué de rendre compte à sa firme.

En marge du congrès, il nous a été donné de faire une rapide visite à la bibliothèque du Centre culturel français de Brême : on y trouve, dans un cadre élégant et confortable, plus de 8.000 volumes classiques et modernes, les collections courantes de nos principaux journaux, hebdomadaires et revues littéraires, économiques et touristiques. Tous ces documents, rangés suivant un plan aussi simple que possible avec fichiers alphabétiques et systématiques correspondants, sont à la disposition immédiate des lecteurs chaque jour plus nombreux. L'organisation de l'ensemble fait le plus grand honneur à Mlle Galmiche, directrice du centre et à sa jeune assistante allemande qui, devons-nous ajouter, travaillent en liaison étroite avec le Dr Hans Wegener, directeur technique de la bibliothèque de Brême, auprès duquel elles trouvent les conseils les plus éclairés et l'aide la plus complète.

Pour terminer, et en soulignant à la fois l'excellente impression que nous ont laissé ces séances de travail sur l'activité présente des bibliothèques en Allemagne, comme aussi l'intérêt des contacts qui ne manquent pas de se nouer avec nos collègues étrangers au cours de manifestations de ce genre, qu'il nous soit permis de remercier tout particulièrement et très sincèrement, M. le professeur Hoffmann, président du V.D.B., M. le Dr Wieder, secrétaire général de l'association, et M. le Dr Hans Wegener, de l'excellent accueil qu'ils ont bien voulu réserver au délégué de l'A.B.F., comme des marques d'attention qu'ils n'ont cessé de lui témoigner pendant la durée du congrès.

HENRIOT MARTY.